

MA RÉGION EST LÀ!

Numéro hors-série
du magazine de la
Région Bourgogne-
Franche-Comté
Yonne

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

CE QUE MA RÉGION FAIT POUR MOI

Déplacements, études, loisirs, développement de votre entreprise, vous pouvez bénéficier du soutien de votre Région.

Retrouvez les actions de votre Région dans votre département



CE QUE FAIT MA RÉGION

En un coup d'œil, toutes les compétences de la Région
PAGE 4



AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

Le point sur le ticket mobilité mis en œuvre par la Région
PAGE 9

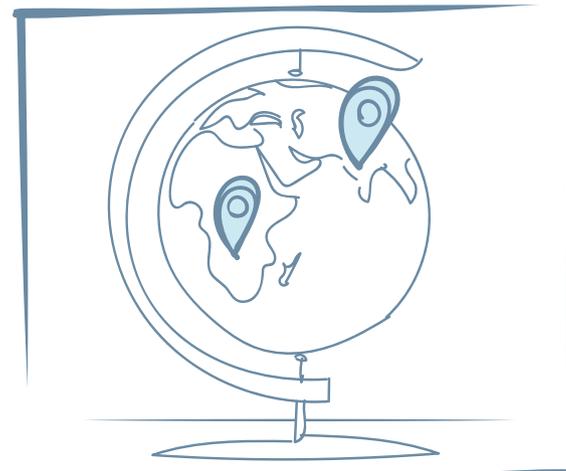


VERS LES AUTRES, VERS DEMAIN

Les priorités de l'action régionale
PAGE 10

CE QUE MA RÉGION FAIT

La Région agit au plus près des territoires afin de faire de la Bourgogne-Franche-Comté une région toujours plus attractive, dans laquelle chacun peut construire son parcours de vie. Elle met en œuvre des mesures concrètes qui améliorent au quotidien la qualité de vie des habitants. Qu'il s'agisse des tarifs des transports, du financement des formations ou encore de la rénovation de logements... Votre Région est là !



1 POUR M'AIDER À ME FORMER, MA RÉGION EST LÀ !

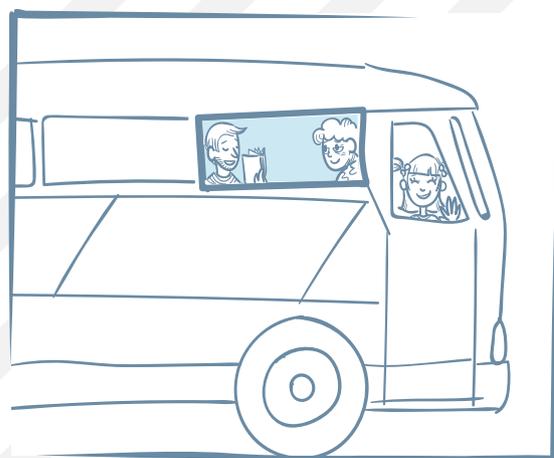
Lycéens, apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés en formation continue : de l'entrée en seconde ou au CFA, et pendant toute la durée de la vie professionnelle, en passant par l'enseignement supérieur, **vo**tre Région vous accompagne et vous informe à chaque étape de votre parcours d'orientation et de formation. Adapter l'offre des formations aux mutations du marché du travail, c'est agir concrètement pour l'emploi ! ■

2 POUR FAIRE MES ÉTUDES À L'ÉTRANGER, MA RÉGION EST LÀ !

Il n'y a rien de plus enrichissant qu'une expérience à l'étranger. Et sur un CV, c'est un sacré plus ! C'est pourquoi **la Région propose des dispositifs pour encourager les jeunes qui souhaitent étudier à l'étranger**. Que ce soit dans le cadre d'études ou de stages, les aides sont cumulables avec l'aide à la mobilité internationale (de l'Éducation nationale) et l'allocation Erasmus+ (Union européenne). Et ça marche aussi pour ceux qui sont en apprentissage. *Go!* ■

3 MA RÉGION M'AIDE À FINANCER MON PERMIS DE CONDUIRE !

Passer son permis de conduire, une obligation ? Oui ! Car sans permis, aujourd'hui, difficile de prétendre à un emploi. **La Région a choisi d'aider les jeunes (16-25 ans) à financer cet examen. Une aide de 500 euros, sous condition de ressources**, peut être attribuée. Il est demandé aux jeunes en contrepartie d'effectuer 15 heures de bénévolat dans une association de leur choix. ■



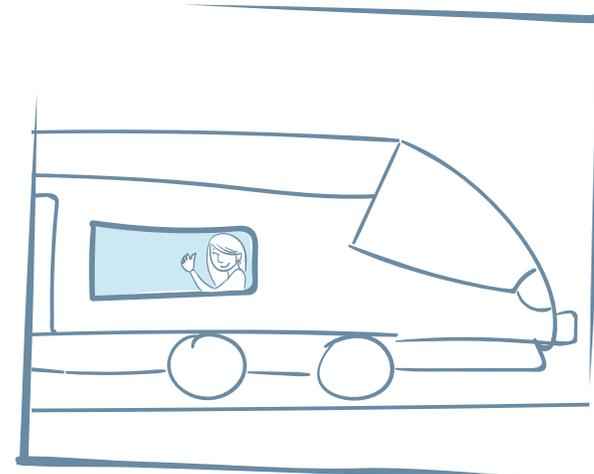
5 POUR VOYAGER À DEMI-TARIF EN TER, MA RÉGION EST LÀ !

Avec le tarif jeune moins de 26 ans, tous vos trajets en TER Bourgogne-Franche-Comté sont à moitié prix toute l'année, y compris vers Paris *via* Laroche-Migennes et Sens. Des exemples ? 5 euros pour un trajet Dole - Besançon, 17,50 euros pour un Dijon - Paris-Bercy. ■



4 POUR VOYAGER EN CAR À 1,50 EURO, MA RÉGION EST LÀ !

1,50 euro : c'est désormais le seul et unique tarif pour voyager en car sur les lignes interurbaines de Bourgogne-Franche-Comté. Simple et attractif, ce coût réduit incarne le choix régional d'assurer la mobilité partout et pour tous. Plus d'infos sur www.viamobigo.fr ■

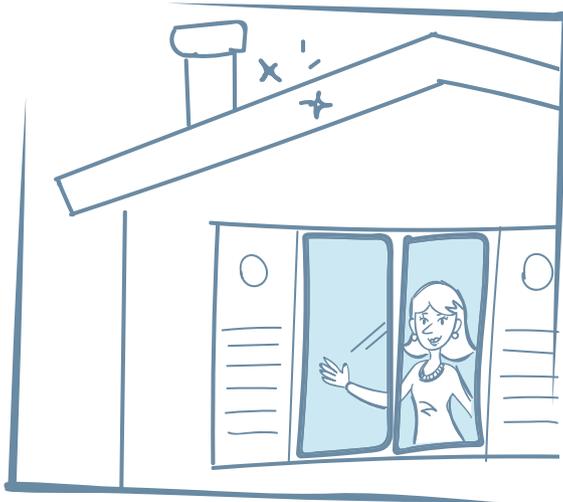


POUR SAVOIR TOUT CE QUE VOTRE RÉGION FAIT POUR VOUS
RETROUVEZ TOUTES LES MESURES SUR WWW.BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR/MA-REGION-EST-LA

IT POUR MOI...

6 POUR M'AIDER À RÉNOVER MON LOGEMENT, MA RÉGION EST LÀ !

Jusqu'à 5 000 euros d'aides : c'est ce que la Région propose pour la rénovation d'un logement selon les normes Bâtiment Basse Consommation (BBC) qui garantissent des améliorations de consommation d'énergies dans les logements. Le service public de l'efficacité énergétique, créé par la Région, vous guide dans vos travaux grâce à des outils simples comme l'audit énergétique (état des lieux, scénarios de travaux avec chiffrage...). ■

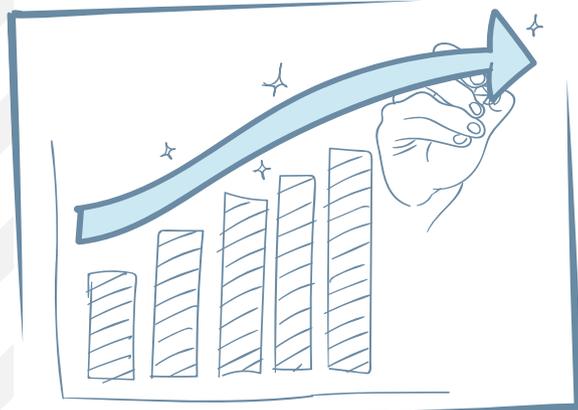


8 POUR ME FAIRE PROFITER DE LA CARTE AVANTAGES JEUNES, MA RÉGION EST LÀ !

Avec la Carte Avantages Jeunes, les moins de **30 ans bénéficient de réductions et gratuités proposées par les 2 000 partenaires** dans les domaines de la culture (théâtre, festivals, cinéma, musées...), des sports et loisirs (ski alpin et nordique, piscines, patinoires, bowlings, parcs de loisirs...), des boutiques et commerces (livres, papeteries, alimentation, habillement...). Plus de 100 000 jeunes Bourguignons-Francs-Comtois en profitent chaque année ! ■

7 POUR AIDER AU DÉVELOPPEMENT DE MON ENTREPRISE, MA RÉGION EST LÀ !

À chaque stade de leur développement, **la Région accompagne les entreprises pour les aider à franchir les étapes clés : investissements, innovation, export, réflexions stratégiques, etc.** De multiples possibilités de financement existent, sous forme d'aides directes ou d'outils d'ingénierie financière, déclinables au cas par cas, selon les besoins et le contexte (création, mutation, développement, pré-difficulté). ■



9 POUR M'AIDER À PAYER MA LICENCE SPORTIVE, MA RÉGION EST LÀ !

Voilà une aide qui va ravir les fondus de sport: tout lycéen, licencié simultanément dans l'association sportive de son établissement scolaire (UNSS) et dans un club de Bourgogne-Franche-Comté de son choix, **peut se faire rembourser l'équivalent de sa licence UNSS, à hauteur de 20 euros maximum.** Sport en club ou sport au lycée: plus besoin de choisir! Pour les sportifs en situation de handicap, la Région finance l'intégralité des licences souscrites auprès des clubs affiliés aux comités régionaux handisport et sport adapté. ■



Marie-Guite DUFAY

Présidente de la Région
Bourgogne-Franche-Comté

Notre région est jeune et bien vivante. Notre action s'affirme chaque jour davantage dans la bataille pour l'emploi et le combat pour la préservation de l'environnement et du climat. Les principes de solidarité et de fraternité qui me sont chers irriguent l'ensemble de nos politiques régionales.

Notre région est là, présente, proche, pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

Nous investissons pour structurer et mailler notre territoire : dans les transports, le numérique, l'enseignement supérieur et la recherche, mais aussi dans l'économie, l'agriculture, pour plus d'attractivité.

Nous misons sur la contractualisation avec tous les territoires, ruraux comme urbains et métropolitains, au nom d'un aménagement équilibré et pour garantir l'accessibilité aux services publics.

Au quotidien, ce sont des tarifs de transports abordables, en car comme en TER, et des transports scolaires gratuits. Ce sont des maisons de santé accompagnées pour pouvoir mieux se soigner.

Nous investissons dans la formation tout au long de la vie, pour garantir l'emploi et anticiper les mutations professionnelles. Pour notre jeunesse, nous construisons les lycées de demain. Notre ambition : que nos jeunes puissent choisir leur orientation et des métiers dans les filières d'avenir.

Nous relevons le défi du changement climatique, par le développement des énergies renouvelables, l'engagement dans la filière hydrogène, la rénovation performante des logements, la création de l'Agence régionale de la biodiversité.

Dans ce numéro spécial de votre magazine *Ma Région*, vous découvrirez comment ces engagements se traduisent sur le terrain dans toute la Bourgogne-Franche-Comté.

Bonne lecture!

Ma Région est là est une publication de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Marie-Guite Dufay

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION : Séphora Grisey

RÉDACTRICE EN CHEF : Maëlle Olivier

RÉDACTION : Xavier Ducordeaux, Edwige Prompt,

Christophe Bidal, Maëlle Olivier

PHOTO COUVERTURE : Studio Romantic - stock.adobe.com

CONCEPTION : Service Communication Région

Bourgogne-Franche-Comté

MISE EN PAGE : Dartagnan / Tristan Fellmann

IMPRESSION : Vincent Imprimeries

Direction de la communication
et des relations avec les citoyens

4 square Castan - CS 51857 - 25031 Besançon Cedex

Imprimé sur papier 100% recyclé.

QUE FAIT MA RÉGION ?

Sur tout le territoire, la Région agit au quotidien pour chaque habitant de Bourgogne-Franche-Comté. De la formation à la transition énergétique, du développement économique aux transports, des lycées à l'agriculture, du sport au tourisme, de la jeunesse aux fonds européens, nous sommes tous concernés par les interventions de la Région !



AGRICULTURE-FORÊT-FILIÈRE BOIS

La Région accompagne le développement de l'agriculture et des entreprises agroalimentaires dans une logique de diversification et de durabilité. Elle soutient les exploitants à différents stades de leur développement. Elle œuvre également à la gestion durable des forêts et au développement de la filière bois.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La Région soutient les initiatives des territoires (communes rurales, agglomérations, bourgs-centres...) et contribue à la mise en œuvre de la politique de la ville afin d'améliorer la qualité de vie dans les quartiers.



CULTURE-PATRIMOINE

La Région accompagne les projets des acteurs culturels (compagnies de spectacle vivant, organisateurs de festival, auteurs...), les projets de restauration et de valorisation du patrimoine. Elle est aussi responsable de l'inventaire régional du patrimoine culturel qui permet de valoriser les richesses culturelles, architecturales, historiques et scientifiques..



ÉCONOMIE-TOURISME

La Région définit les orientations en matière de développement économique sur tout le territoire et apporte son soutien aux entreprises. Dans le domaine touristique, elle finance des infrastructures (hébergements, aménagements, circuits vélo, itinérance pédestre ou fluviale...).



ENVIRONNEMENT-TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Chef de file des politiques climat, air et énergie sur le territoire, la Région se mobilise pour l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'habitat et soutient la production d'énergies renouvelables. Elle agit aussi pour protéger la biodiversité.



EUROPE-RELATIONS INTERNATIONALES

La Région est l'autorité de gestion des fonds européens, soit 1,4 milliard d'euros au bénéfice de notre territoire pour la période 2014-2020. Elle contribue également au rayonnement international de la Bourgogne-Franche-Comté.



ORIENTATION-FORMATION-EMPLOI

Compétente en matière de formation et d'orientation professionnelle, la Région construit une offre de formation adaptée aux besoins du territoire, des entreprises et des habitants. Elle s'investit particulièrement pour favoriser l'accès à l'apprentissage.



JEUNESSE

La Région s'engage auprès des jeunes de son territoire avec deux initiatives très concrètes : la carte Avantages Jeunes, qui offre de très nombreuses réductions (loisirs, déplacements, culture) et l'aide financière au passage du permis de conduire en échange d'heures de bénévolat.



LYCÉES

Propriétaire des 131 lycées publics de Bourgogne-Franche-Comté, la Région investit pour les moderniser et leur apporter les moyens matériels et financiers pour fonctionner. L'accueil, l'entretien, la maintenance des locaux et la restauration sont assurés par l'intervention de plus de 2800 agents techniques de la Région, en service dans les lycées.



RECHERCHE-ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La Région finance la rénovation de logements étudiants et des actions en faveur de la vie étudiante. Elle soutient les projets de recherche. Elle accompagne les structures de l'innovation. Elle propose également des bourses de thèse et de post-doctorat ainsi que des aides à la mobilité internationale.



SPORT-VIE ASSOCIATIVE

La Région soutient les associations, essentielles à la cohésion sociale et territoriale, grâce à des dispositifs tels que l'aide à l'emploi associatif. Elle participe à la réalisation d'équipements sportifs, accompagne les athlètes de haut niveau et soutient le sport pour tous. Elle est responsable du Centre de ressources, d'expertise et de performances sportives (CREPS).



MOBILITÉS

La Région organise et finance Mobigo, le service public de transport régional par trains et cars interurbains. Elle est également responsable des transports scolaires hors des agglomérations possédant un réseau de transport public. Elle finance aussi des infrastructures de transport d'intérêt régional et la mise en accessibilité des gares. La Région est responsable de l'achat de trains modernes et confortables pour les voyageurs.



NUMÉRIQUE

La Région finance les Départements pour le déploiement du très haut débit dans les territoires ruraux. Par ailleurs, elle développe un réseau très haut débit par voie hertzienne basé sur une technologie innovante (RCube).



DANS L'YONNE, MA RÉGION EST LÀ!



20600

mobigo

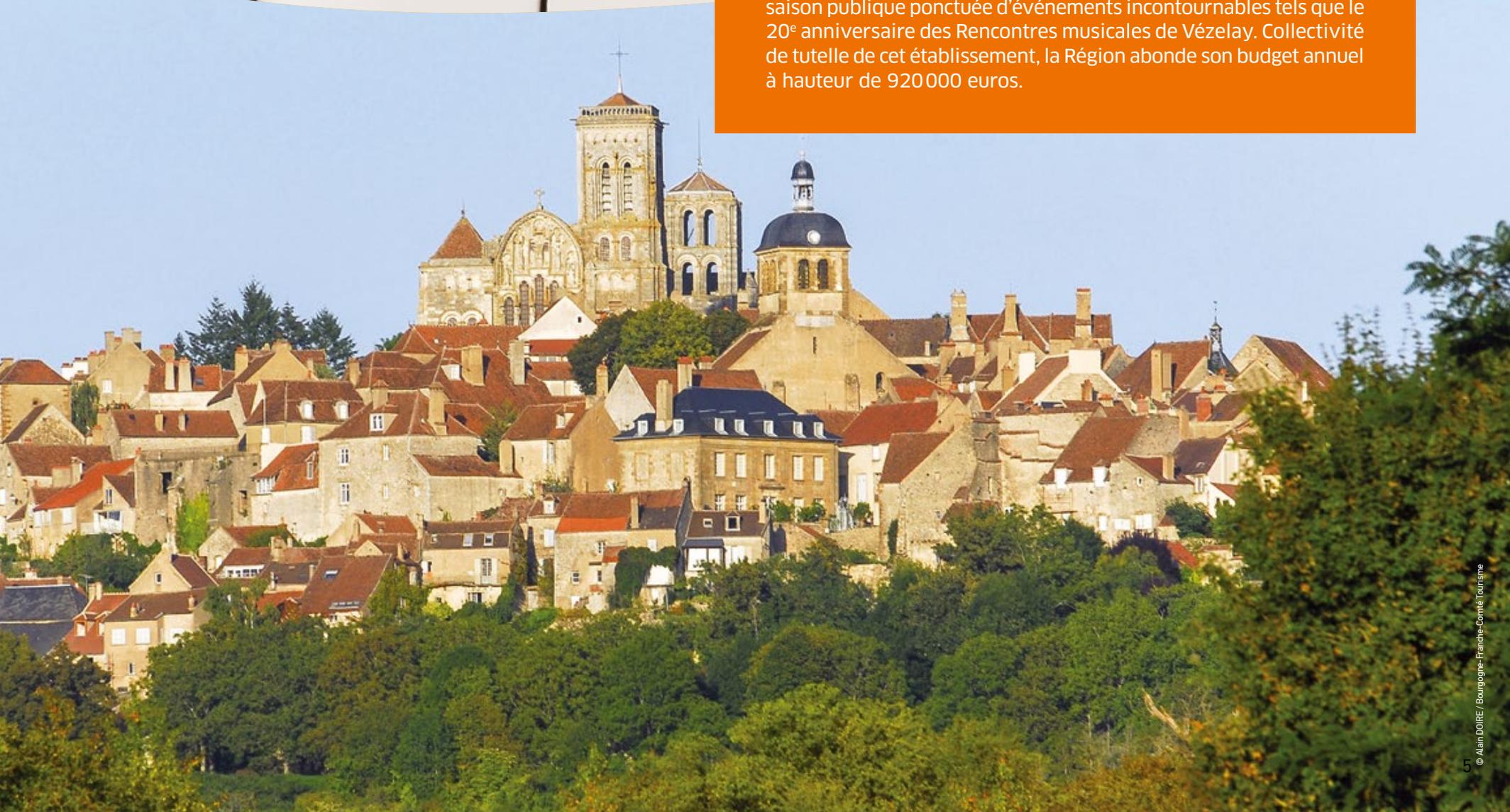
Bourgogne-Franche-Comté

SUR TOUT LE DÉPARTEMENT

À partir de septembre 2019, les transports scolaires seront gratuits pour tous les élèves du département de l'Yonne. Ce sont 17 000 élèves qui sont concernés par cette mesure en faveur du pouvoir d'achat.

VÉZELAY

La Cité de la voix est un établissement public local dédié à l'art vocal. Elle accueille des résidences artistiques et propose une saison publique ponctuée d'événements incontournables tels que le 20^e anniversaire des Rencontres musicales de Vézelay. Collectivité de tutelle de cet établissement, la Région abonde son budget annuel à hauteur de 920 000 euros.



CE QUE MA RÉGION FA

Près de chez moi, dans l'Yonne, l'action de la Région, c'est vraiment du concret ! La preuve par l'exemple avec un aperçu, non exhaustif, de réalisations portées en direct par la collectivité. Mais aussi de projets, initiés par des communes ou des intercommunalités, des entreprises ou des associations qui ont bénéficié d'un coup de pouce régional.

1 SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE

Dans le cadre de l'appel à projets innovants pour le développement de services à la population, la Région a attribué 118 880 euros à la commune de Saint-Sauveur-en-Puisaye pour réaliser son projet de maison des internes « et autres de passage », en lien avec la maison de santé. Il s'agit de réhabiliter, aux normes bâtiment basse consommation, un immeuble en plein cœur de la commune.

2 AGGLOMÉRATION DE MIGENNES

La Communauté de communes de l'agglomération de Migennes bénéficie d'une aide de 300 000 euros pour les travaux de déploiement d'un réseau de fibre optique d'accès au très haut débit, dans le cadre du contrat de redynamisation du territoire.



3 FLEURY-LA-VALLÉE

La commune de Fleury-la-Vallée est soutenue à hauteur de 20 000 euros pour la création d'une halle multisports. Cet équipement, en cours de construction, est idéalement situé à proximité de l'école. Il permettra aux élèves de pratiquer une activité sportive et pourra accueillir des compétitions de futsal, tennis, tir à l'arc, etc.

4 ISLAND

Les élus de la commune d'Island, avec la participation active des habitants, souhaitent améliorer leur cadre de vie en créant un espace de rencontres « À la croisée des chemins », au centre du village. Un projet accompagné par la Région, via le programme ENVI (Espaces nouveaux, villages innovants) avec une subvention de 12 390 euros.

5 QUARRÉ-LES-TOMBES

La Région soutient la réhabilitation à hauteur de 100 930 euros d'un bâti en cœur de bourg. Le bâtiment rénové proposera six logements, de niveau BBC réservés à un public d'apprentis et comprendra une pièce commune. Les logements seront loués à loyers réglementés, et leur accès sera soumis à des conditions de ressources.

6 SENS

Dans le cadre du dispositif de fonds d'aide aux projets destiné à soutenir la réalisation de projets associatifs, la Région a octroyé 4 820 euros à « l'Office central de la coopération à l'école de l'Yonne » pour la création, avec les élèves, d'une fresque sur le fronton de l'école Jules Ferry dans le quartier des Champs-Plaisants. Les parents seront aussi associés au projet, en lien avec la Maison de la parentalité du quartier.

7 AVALLON

La Région finance pour 35 000 euros la réfection des sanitaires élèves du bâtiment A de l'externat du lycée polyvalent du Parc des Chaumes.

8 TONNERRE

La Région a accordé une enveloppe de 120 000 euros à la Communauté de communes du Tonnerrois-en-Bourgogne pour l'extension de sa pépinière d'entreprises dans l'enceinte du Sémaphore, près de la gare de Tonnerre. Le projet permettra d'étoffer l'offre actuelle pour mieux correspondre aux besoins des porteurs de projets et acteurs économiques locaux ainsi qu'à ceux souhaitant s'implanter sur ce territoire rural.

9 AUXERRE

La Région encourage le développement de la filière hydrogène avec la participation au projet de réseau de bus « Eolbus » 100 % énergies renouvelables à base d'hydrogène.

10 CUDOT

Au titre du soutien à la restauration du patrimoine régional, la Région a participé à la restauration de la toiture de la nef et du bas-côté sud de l'église Notre-Dame de Cudot pour un montant de 41 000 euros. Datant pour partie des XII^e et XV^e siècles, l'édifice est fréquenté depuis plusieurs siècles par des pèlerins et visiteurs, français et étrangers, qui viennent découvrir son architecture et les reliques de sainte Alpais.



Notre-Dame de Cudot.

11 TREIGNY

La SAS Écolodge Beauregard projette la création d'un parc résidentiel de loisirs comprenant trois cabanes sur pilotis et trois tentes lodges, associées à des activités de bien-être (spa de nage, sauna, salle de massage...). Ce projet, qui vise un écolabel, s'inscrit dans le cadre du conventionnement sur l'immobilier d'entreprise entre la Région et la Communauté de communes de Puisaye-Forterre. À ce titre, il est accompagné à hauteur de 75 132 euros.

12 JOIGNY

Créée il y a quarante ans dans le quartier du même nom, l'association La Madeleine s'adresse, à travers ses activités (théâtre, gym, couture...) à tous les publics, enfants, adultes et seniors. Dans le cadre du programme d'aide à l'emploi associatif, la Région participe au financement d'un poste de responsable pédagogique, avec une aide de 7 000 euros.

IT PRÈS DE CHEZ MOI...



Centre de sauvegarde pour oiseaux sauvages à Fontaine-la-Gaillarde.

13 GERMIGNY

La commune de Germigny a bénéficié du programme régional Effilogis, pour la résorption de la précarité énergétique, afin de rénover un bâtiment communal à usage culturel (subvention de 65 850 euros) et créer une chaufferie bois (35 598,75 euros de la Région et 59 331,25 euros de fonds européens FEADER).

14 AVALLON

La Région a participé pour un montant de 500 000 euros à la réhabilitation de la piscine municipale. Les travaux portent sur la mise aux normes d'accessibilité du site, son amélioration technique et la reconfiguration complète de l'accueil et des annexes vestiaires, sanitaires et locaux du personnel.

15 VAULT-DE-LUGNY

Dans le cadre du plan de compétitivité des exploitations agricoles, la Région a accordé une aide de 14 962 euros aux Jardins d'Adeline qui font du maraîchage biologique. Une somme destinée à l'achat de tunnels avec irrigation, d'une chambre froide, de nappes chauffantes et d'un broyeur.

16 FONTAINE-LA-GAILLARDE

Le Centre de sauvegarde pour oiseaux sauvages (CSOS) accueille et soigne des animaux sauvages. Présent dans l'Yonne, la Nièvre et une partie de la Côte-d'Or, il anime des stands lors de manifestations diverses, intervient dans les écoles et centres de loisirs. La Région participe à son fonctionnement à hauteur de 17 000 euros.

17 AVALLON

Dans le cadre de son programme d'aide à l'emploi associatif, la Région participe à hauteur de 7 000 euros au financement d'un poste de secrétaire pour l'Office des sports d'Avallon et de l'Avallonnais. Une aide de 2 500 euros a aussi été attribuée pour de l'équipement informatique et mobilier.

18 SAINT-LÉGER-VAUBAN

Afin de soutenir les commerces de proximité aux côtés de la Chambre économique de l'Avallonnais, la Région a donné un coup de pouce de 3 000 euros pour la reprise de l'épicerie-restaurant du village « La Barboulotte ».

19 AUXERRE

Dans le cadre de son soutien aux lieux de diffusion labellisés « Scènes de musiques actuelles » (SMAC), la Région participe au budget de fonctionnement du Silex (65 000 euros en 2018, 75 000 euros en 2019). Le Silex mène, en plus de ses activités de diffusion, des actions culturelles (pratiques, ateliers, conférences, médiation...) et des résidences ouvertes aux groupes locaux et nationaux. Il dispose de trois studios dont un d'enregistrement.



Le Silex.

CONTRATS DE TERRITOIRE SIGNÉS AVEC LA RÉGION

— Nord Yonne : 4,091 M€ — Grand Auxerrois : 3,5 M€ — Tonnerrois : 500 000 €
— Avallonnais : 800 000 € — Puisaye-Forterre : 1,25 M€



Frédérique COLAS

Vice-présidente en charge de la transition écologique et de l'environnement

« *Entreprendre la transition écologique, c'est économiser l'énergie dans l'habitat, les transports..., c'est développer les énergies renouvelables et c'est aussi préserver la biodiversité et remettre la nature au centre de notre quotidien. Entreprendre cette transition appelle plus que jamais la mise en mouvement des citoyens et la mobilisation de tous les territoires. Ensemble, notre action pour le climat sera plus forte et décisive !* »

RÉGION
BOURGOGNE
FRANÇHE
COMTÉ

ILS SONT D'ICI...



Sylvain Briand, directeur de l'association Service Compris à Auxerre.

TOUT POUR LA MUSIQUE

« L'association Service Compris porte un projet à 360° autour des musiques actuelles avec la salle Le Silex, mais aussi l'organisation du Catalpa festival, le jazz-club d'Auxerre et les studios de la Cuisine, avec une dimension d'aménagement du territoire. Au sein de la Bourgogne-Franche-Comté, notre festival développe un partenariat étroit avec le FIMU de Belfort, un événement également gratuit qui a le même ADN que nous. Au titre de notre label SMAC - Scènes de musiques actuelles - la Région nous soutient via une convention pluriannuelle et nous accorde une subvention de 70 000 euros par an. » »



François Delagoutte, directeur de la Cité de la Voix à Vézelay.

UN ÉCOSYSTÈME AUTOUR DE LA VOIX

« La Cité de la Voix, c'est d'abord un lieu de création. On accueille 200 artistes par an. Des musiciens, des ensembles qui viennent pour faire mûrir leurs projets. La Région est notre premier partenaire public. Aujourd'hui, elle nous encourage à nous rapprocher de l'association bisontine Franche-Comté Mission Voix et de l'association dijonnaise Le Lab. L'objectif est de créer un écosystème autour de la voix unique en France sur les trois sites, et faire grandir ce savoir-faire autour de la voix que nous avons en Bourgogne-Franche-Comté avec nos 1 200 chœurs recensés. » »



Claudine Roche, vice-présidente du Sens olympique club volley-ball.

HAUT LES FILLES !

« Le club compte plus de 500 licenciés, dont 90 % de filles. En 2009, alors que notre équipe féminine évoluait en régionale, le club a décidé de viser le haut niveau afin de pouvoir offrir des perspectives à trois jeunes joueuses qui étaient en pôle espoirs. Petit à petit, nous avons gravi les échelons et, depuis six ans, nous sommes en élite, la deuxième division nationale. La Région nous soutient dans cette aventure avec une subvention annuelle de 70 000 euros. Pour la première fois, cette saison, « les Lionnes » ont accédé aux play-off et terminé le championnat à la 4^e place. Autre fierté, notre équipe de moins de 15 ans s'est qualifiée pour la finale de la coupe de France. » »



Virginie Jayet, directrice de l'École de la Deuxième Chance.

UNE DEUXIÈME CHANCE POUR LES JEUNES SANS QUALIFICATION

« Basée à Joigny, l'École de la Deuxième Chance de l'Yonne accueille des jeunes de 16 à 30 ans, demandeurs d'emploi et sans qualification. Pour chacun, nous mettons en place un accompagnement individualisé autour de plusieurs axes : gestion des freins à l'emploi, remise à niveau et orientation socio-professionnelle par le biais de stages en entreprise. Nous accueillons 70 jeunes par an. Cette année, avec 80 % de sorties positives vers une formation qualifiante ou un emploi, nous avons les meilleurs résultats de toutes les écoles de la deuxième chance de France ! La Région est un de nos principaux financeurs avec une subvention annuelle de 110 000 euros. » »

AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Photo © David Cebbron

Marie-Guite Dufay l'avait annoncé lors de ses vœux début janvier : la création d'un ticket mobilité - une aide au carburant pour les salariés les plus modestes - a été actée lors de l'assemblée plénière du 29 mars 2019.

LE TICKET MOBILITÉ À 30€/MOIS : C'EST ACTÉ !

« Se déplacer doit rester une liberté, un moyen de travailler, pas une contrainte. »

Marie-Guite DUFAY

Présidente de la Région
Bourgogne-Franche-Comté

LE DISPOSITIF

Oui, il faut développer des solutions de mobilité alternatives à la voiture. La Région s'y emploie. Mais il faut aussi savoir reconnaître que ces solutions ne sont pas applicables partout. La voiture reste le moyen de transport privilégié de 91 % des habitants en zone rurale : « Pas par choix, mais par nécessité, car il n'existe pas d'offre de transport collectif », avance Marie-Guite Dufay. La Présidente de la Région poursuit : « Un Français sur quatre refuse un emploi pour une question liée à la mobilité. Ce n'est pas normal. Nous proposons la mise en place d'un ticket mobilité sur le modèle du ticket-restaurant. La valeur faciale est de 30 euros : 15 euros pris en charge par la Région, 15 euros par l'employeur. Il pourra bénéficier aux salariés qui touchent jusqu'à deux fois le SMIC, et qui doivent rouler plus de 30 km pour se rendre à leur travail sans autres solutions de transport collectif. C'est un coup de pouce transitoire pour le carburant le temps que des solutions plus durables soient mises en place. Se déplacer doit rester une liberté, un moyen de travailler, pas une contrainte. »



Photo © David Cebbron

SUR LA BASE DU VOLONTARIAT DES ENTREPRISES

Ce ticket mobilité a été co-construit aussi bien avec les organisations syndicales que patronales : « Nous sommes partants, à partir du moment où ce chèque mobilité est établi sur la base du volontariat de l'entreprise, et qu'il est défiscalisable » avançait



Photo © David Cebbron

Jean-Philippe Richard, Président du MEDEF, lors de la présentation du ticket mobilité en janvier dernier. Deux conditions qui ont depuis été actées et entérinées par l'assemblée plénière de la Région, le 29 mars 2019. Le dispositif est finalisé, et a été mis en œuvre depuis le 1^{er} mai 2019.

www.bourgognefranchecomte.fr/dispositif-ticket-mobilite

VERS LES AUTRES, VERS DEMAIN

La Région agit pour l'avenir de son territoire et de ses habitants. L'ambition régionale est de faire de la Bourgogne-Franche-Comté une région attractive, connectée, respectueuse de son environnement et solidaire.

Pour mon avenir aussi, Ma Région est là !



Photo © David Cesbron

Access Code School à Besançon.



Photo © David Cesbron

Avec le tarif - de 26 ans, les trajets en TER Bourgogne-Franche-Comté sont à moitié prix toute l'année.

251 MILLIONS D'EUROS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE SUR 4 ANS

C'est un effort sans précédent. Avec l'État, la Région a lancé officiellement fin 2018 son Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC). Objectif : accompagner les plus éloignés de l'emploi et anticiper les besoins des entreprises, en travaillant sur les compétences. Grâce aux 251 millions d'euros injectés en Bourgogne-Franche-Comté, les parcours de formation seront adaptés dans leur durée et leur contenu pour améliorer la qualification des demandeurs d'emploi et lever les freins à l'accès à la formation. 117 000 Bourguignons-Francis-Comtois sont potentiellement concernés par le PRIC. Une question ? Composez le 09 71 04 73 78 (prix d'un appel local). ■■■

POUVOIR D'ACHAT : LA RÉGION DANS SON RÔLE

Gratuité des transports scolaires (dès le 1^{er} septembre 2019), trajet en cars à 1,50 euro, aide au permis de conduire, tarification sociale dans les lycées... Dans toutes ses compétences, la Région agit pour améliorer le pouvoir d'achat des Bourguignons-Francis-Comtois. Dernières décisions en date : une bourse exceptionnelle de 100 euros pour les 4 800 lycéens internes boursiers, le doublement de la rémunération des stagiaires en formation professionnelle, ou encore la mise en place d'un ticket mobilité (30 euros par mois) pour les déplacements domicile-travail en véhicule motorisé. ■■■

LE TRÈS HAUT DÉBIT POUR TOUS EN 2022

La Région finance les Départements pour qu'ils accélèrent l'arrivée du Très Haut Débit internet dans les territoires ruraux. Elle est aussi la première région française à proposer une solution par voie hertzienne (R-Cube). Enfin, elle fait de l'accompagnement à la maîtrise des usages numériques une priorité absolue tant pour les citoyens que pour les entreprises. ■■■



Photo © Samuel Zeller

Grâce à son programme Effilogis, la Région accompagne les particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement.



Photo © David Cesbron

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : TOUS CONCERNÉS !

Adopté fin 2017, le service public de l'efficacité énergétique (SPEE) propose des aides aux particuliers propriétaires de maisons individuelles, propriétaires occupants et bailleurs. Il informe et oriente vers les bons interlocuteurs pour un accompagnement de projet, allant du changement de chaudière à la rénovation globale. Le service public est doté d'outils simples, comme l'audit énergétique comprenant état des lieux et scénarios de travaux avec chiffrages. En fonction de leurs revenus, certains ménages pourront également bénéficier d'une aide de 5 000 euros pour une rénovation BBC globale et de 2 500 euros pour une rénovation par étapes. ■■■

Notre Région d'Avance – La Gauche Unie

Depuis décembre 2015 et la fusion des régions Bourgogne et Franche-Comté, notre majorité s'attache à construire une nouvelle collectivité qui assume ses compétences avec l'objectif de peser réellement sur votre quotidien et sur le développement de tous les territoires.

La Région et le quotidien, ce sont avant tout des actions destinées à préserver votre pouvoir d'achat: allègement des coûts de rentrée scolaire (gratuité des manuels et équipements dans les lycées et CFA); soutien aux familles pour la cantine et l'internat; gratuité des transports scolaires; soutien à la rénovation énergétique des logements... Nous veillons également à construire une offre de mobilité accessible au plus grand nombre, avec des TER aux horaires renforcés et disposant d'une tarification attractive ou des lignes régionales de car avec une tarification unique à 1,50 euro.

En mars dernier, nous avons amplifié l'action de la Région en direction des déplacements du quotidien, en mettant en place un ticket mobilité qui permet, en lien avec les employeurs partenaires, d'aider à hauteur de 30 euros par mois les salariés modestes qui sont contraints d'effectuer de longs trajets pour rejoindre leur travail.

C'est avec le même volontarisme que nous déployons nos politiques à destination des territoires, pour y accroître la qualité de vie et contribuer au déploiement de services aux populations. En contractualisant avec les collectivités locales et en développant de nouveaux outils innovants, la Région contribue à un investissement public équilibré: points de services aux publics, santé, numérique, sport, culture. Les champs d'intervention sont variés et contribuent au mieux-vivre et à l'attractivité économique de notre Région.

Notre Région d'Avance – La Gauche Unie

Contact : jerome.durain.elu@bourgognefranchecomte.fr

Union des Républicains de la Droite et du Centre

Une région en retard

Il y a bientôt quatre ans que la Bourgogne et la Franche-Comté ont fusionné à marche forcée. Tout était censé être prêt et Marie-Guite Dufay nous promettait même qu'elle serait « une région d'avance ».

Le mi-mandat passé, La Bourgogne-Franche-Comté est pourtant dans le bas des classements des régions françaises en matière d'attractivité.

Augmentation de 42 % de la taxe sur la carte grise ; augmentation des dépenses de fonctionnement ; contrats métropolitains inopérants ; tensions entre Dijon et Besançon ; dessertes TER de Villers-les-Pots, Neuilly-lès-Dijon et Franois supprimées, gares et guichets fermés... Voici les tristes conséquences de cette grande région voulue par la Gauche.

Alors qu'elle aurait eu besoin d'un nouveau souffle, d'une nouvelle ambition, la gestion de Marie-Guite Dufay plombe la dynamique de la Bourgogne-Franche-Comté.

Pour une région plus forte, la Droite et le Centre proposent :

- Baisse immédiate des taxes sur les cartes grises ;
- Contractualisation avec les 8 Départements ;
- Investissements massifs dans la reconversion industrielle pour protéger nos emplois.

Union des Républicains de la Droite et du Centre

Contact : francois.sauvadet.elu@bourgognefranchecomte.fr

Le Rassemblement National

Pour lutter contre la désertification médicale : préservons tous les services hospitaliers de proximité !

Pour faire semblant de répondre à la crise, Emmanuel Macron a annoncé l'arrêt des fermetures d'hôpitaux jusqu'en 2022. Derrière ces promesses, le démantèlement du système de santé va se poursuivre avec la suppression des maternités, des services d'urgence et de chirurgie. Les hôpitaux de proximité seront maintenus mais deviendront fantômes car vidés de leurs services vitaux. La politique d'austérité est une réalité partout dans la Région, de Tonnerre à Saint-Claude. Comme toujours, les habitants de la ruralité sont sacrifiés sur l'autel de la rentabilité, incompatible avec une réelle politique de santé publique. Pour assurer la santé pour tous, les élus du Rassemblement National s'opposent à toutes les fermetures de services. L'offre de soins doit être préservée dans tous nos territoires.

Le Rassemblement National

Contact : julien.odoul.elu@bourgognefranchecomte.fr

ABONNEZ-VOUS AUX INFORMATIONS DE LA RÉGION !

Je souhaite recevoir le magazine de la Région GRATUITEMENT par voie postale

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : VILLE : _____

COURRIEL : _____ @ _____

Je souhaite recevoir des informations de la Région par courriel : OUI NON

À découper et à renvoyer à l'adresse suivante : Région Bourgogne-Franche-Comté – 4 square Castan – CS 51857 – 25031 Besançon CEDEX





AU CAR DE TOUR TARIF UNIQUE

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

mobigo
Bourgogne-Franche-Comté
emmène-moi là où je veux !

Retrouvez toutes les informations sur www.viamobigo.fr | 03 80 11 29 29